

## RÉGIONS

## Fès: Enfin une zone franche... à Ras El Ma

• **Abandonné par l'Exécutif sortant, le projet renaît**

• **Une lueur d'espoir pour les opérateurs de la ville**

• **Un nouveau montage technico-financier à l'étude**

LA région Fès-Meknès sera enfin dotée d'une zone franche. C'est ce qu'affirment nombre de responsables à Fès. Ces derniers rappellent la convention de la relance industrielle signée en juin dernier devant le Souverain. Laquelle prévoit une zone franche dans chacune des douze régions du Royaume.

Pour les opérateurs, ce projet devrait favoriser l'émergence d'une dynamique socioéconomique en adéquation avec les orientations du Roi et les objectifs de la régionalisation avancée. A la CGEM Fès-Taza, on croit dur comme fer que la réa-

lisation du Parc industriel intégré (P2I), un projet qui piétine depuis plus de 5 ans, devrait renforcer l'attractivité économique de la ville. Il répondra aux activités indus-

passer à la concrétisation dans les plus brefs délais. Pour y arriver, les décideurs de la région travaillent sur un nouveau modèle économique pour la future zone franche.

### Les banques rouvrent le robinet

DÉFILÉ impressionnant des patrons des banques (AWB, Crédit du Maroc, BP...) à Fès. Depuis quelques semaines, les dirigeants des principales banques du royaume viennent rencontrer les opérateurs «fassis». Lassés par le manque d'opportunités, ces derniers ont lancé un appel de détresse. A telle enseigne que lors d'une rencontre avec le PDG de la Banque populaire, tenue en septembre dernier, les opérateurs ont noté que «l'État doit prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette crise afin d'éviter que nos malheurs ne soient exportés vers les villes qui se développent (Rabat, Casablanca, Tanger...). Autrement dit, si le bateau coule, personne ne sera épargné», a martelé un opérateur. «Pas de crainte» lui aurait rétorqué le patron de la banque, tout comme ceux qui les ont précédés. Pour les opérateurs, cette mobilisation pourrait se traduire par l'octroi des crédits ou ce qu'ils appellent «la réouverture du robinet». □

trielles demandeuses de grandes superficies en termes d'installations. Cette zone pourrait bénéficier également à l'industrie du textile dont les entreprises sont positionnées à l'export. Maintenant, il va falloir

«Le montage technico-financier en cours d'étude devrait prendre en considération les aspects de Fès en 2016», précise un responsable en charge de l'investissement.

Rappelons que le premier projet tablaît sur la création d'une plate-forme industrielle intégrée (P2I) de 402ha à Ras El Ma. La moitié de cette superficie allait être réservée à la zone franche. Un protocole d'accord pour la valorisation de la P2I de Ras El Ma avait été signé, vendredi 29 juillet 2011, entre la CDG et les ministères de l'Industrie et du Commerce, représentés respectivement alors par Anass Alami et Ahmed Réda Chami. S'en est suivi l'adoption d'un projet de décret portant création de la zone franche d'exportation (ZFE) de Fès Ras El Ma, et conformément aux dispositions de la loi n° 19-94 relative aux zones franches d'exportation. Mais bizarrement, ce projet sera abandonné en 2013 par le gouvernement sortant. Et c'est Mohamed Abbou, ministre délégué en charge du Commerce Extérieur, qui «a vendu la mèche» en annonçant la nouvelle à l'occasion de la caravane de l'export tenue en avril 2014.

En tout cas, la convention de la relance industrielle a ravivé l'espoir des opérateurs

fassis de voir enfin ce projet se concrétiser. Un projet qui rendra Fès beaucoup plus attractive industriellement. La P2I de Fès devrait constituer un espace à vocation généraliste, comprenant des espaces réservés aux activités industrielles et de logistique, aux PME et PMI, aux services liés à l'industrie, à la formation et la R&D, et au commerce. Dans sa première version, le projet comportait également un quartier d'environ 50 ha dédié à la filière cuir et aux activités de tannerie, maroquinerie et production de chaussures. Cette partie devrait disparaître de la nouvelle version. Car, une ZI dédiée spécialement aux activités de cuir sera édifée à Aïn Cheggag. «Les études de sa réalisation sont finalisées et bientôt l'on adoptera son financement», confirme-t-on. D'une superficie de 82ha, le projet, porté par la Chambre de commerce d'industrie et de services (CCIS Fès-Meknès) dépasserait les 200 millions de DH d'investissement, dont pas moins de 90 millions de DH pour la STEP.

Notons que toutes les zones industrielles (ZI) de Fès sont actuellement saturées. C'est la raison pour laquelle les investisseurs trouvent «difficilement» place dans la région.

Fraîchement aménagée par Al Omrane, la ZI Miftah El Kheir est commercialisée à plus de 90%. La P2I de Ras El Ma devrait répondre aux industries demandeuses de grandes superficies. Elle sera dotée entre autre d'une zone franche. Mais pour être éligible à celle-ci, les entreprises doivent s'engager à satisfaire plusieurs conditions dont la garantie de l'exportation d'au moins 85 % de leur production annuelle. En attendant, il faudra trouver un aménageur capable de réaliser le projet dans les plus brefs délais. A signaler qu'un opérateur privé est sur le point de lancer l'aménagement d'une zone industrielle d'une cinquantaine d'hectares à Moulay Yacoub. □

De notre correspondant,  
Youness SAAD ALAMI

Pour réagir à cet article:  
[courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)